

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 18 novembre 2015**

Délibération n°2015-17 / CA

Election au Bureau du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a été informé de la vacance de postes au sein de son bureau suite à l'expiration des mandats de certains de ses membres.

Constatant que certains postes d'administrateurs sont toujours vacants du fait de circonstances exceptionnelles diverses (absence de nomination d'un représentant de l'Association des départements de France suite aux élections départementales, vacances de présidences de Conseil d'administration des Parcs nationaux suite à publication tardive des arrêtés de composition des Conseils d'administration, directeurs d'établissement en cours de nomination),

Considérant que le bureau n'aura pas à se réunir avant la prochaine réunion du Conseil d'administration,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le report de l'élection pour compléter le Bureau du Conseil d'administration à l'occasion de sa prochaine séance.

Fait à La Défense, le 18 novembre 2015

Le Président du Conseil
d'administration,

Ferdy LOUISY



Le Directeur

Michel SOMMIER

